



Secrétariat du Rallye 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83 - Fax 04 73 90 82 09
E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE
Mercredi 4 Mai 2016 de 17H30 à 21H00 et Jeudi 5 Mai 2016 de 06H45 à 20H30

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ
**48^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE
ET DU TIRE-BOUCHON**
Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 4 et JEUDI 5 MAI 2016

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

♦ Parution du règlement	A l'obtention du permis d'organisation, soit le 22 février 2016
♦ Ouverture des engagements	A la parution du Règlement
♦ Clôture des engagements	Lundi 25 avril 2016 à 24H00
♦ Parution du road-book	Mercredi 27 avril 2016
♦ Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 1 ^{er} Mai 08H00 à 20H00 Mercredi 4 Mai 08H00 à 20H00
♦ Vérifications documents et voitures	Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 4 Mai 17H30 à 20H30 Jeudi 5 Mai de 06H45 à 08H30
♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit)	Mercredi 4 Mai à 17H45
♦ 1 ^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs	Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 4 Mai à 20H00
♦ Publication équipages admis au départ	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 5 Mai 2016 à 09H00
♦ Départ 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 5 Mai 2016 à 10H00
♦ Arrivée 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 5 Mai 2016 à 17H16
♦ Vérifications finales	Station Total St Rémy Jeudi 5 Mai 2016 à 17H20
♦ Publication des résultats du Rallye	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 5 Mai 2016, au plus tard 30 mn après arrivée dernière voiture
♦ Remise des Prix	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 5 Mai 2016 à 20H00

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, le **Jeudi 5 Mai 2016**, avec le concours des Associations Sportives de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de **ST REMY SUR DUROLLE**, le :

48^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne le 20 février 2016 sous le numéro R/6 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 170 en date du 22 février 2016.

Comité d'organisation

Président Jacques COURTADON
Membres Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - Jean-François CHAZOT - Didier DAUTHEREAU
Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK - Serge PEGOLOTTI

Organisateur Technique

Président Jacques COURTADON - A.S.A. Dôme-Forez - 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

1.1 - Officiels

♦ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Jean Paul BEGON	Lic. 17792
	Membres	Josette MARTIN	Lic. 75
		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
♦ Directeur de Course		Daniel BERTHON	Lic. 1621
♦ Directeurs de Course Adjoints		Michèle MARTIN	Lic. 1123
		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
♦ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
♦ Commissaires Techniques	Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
		Hervé CANTAT	Lic. 207953
		Gérard JOUVHOMME	Lic. 51582
		Emeric PASCAL	Lic. 37568
♦ Chargés des Relations avec les Concurrents		Maryse CHALET	Lic. 24304
		Sandrine JULLIEN	Lic. 174179
♦ Directeur de Course Voiture Tricolore		François CHASSAGNOL	Lic. 15142
♦ Directeurs de Course délégués aux épreuves spéciales		Marc HABOUZIT	Lic. 7145
		Catherine CHAMPOMIER	Lic. 8654
♦ Chargé des vérifications administratives		Annie RAMILLIEN	Lic. 129281
♦ Responsable des Commissaires		Jean APPARAILLY	Lic. 18967
♦ Chargé de la mise en place des moyens		David APPARAILLY	Lic. 49050
♦ Juge de fait		Jean François CHAZOT	Lic. 36790
♦ Secrétariat et Classements		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
♦ Responsable des temps		Jean Claude PLANEIX	Lic. 18347

1.2 - Eligibilité

Le **48^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON** compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes coefficient 2.
- le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3 - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durole le **mercredi 4 Mai 2016** de 17H30 à 20H30 et le **jeudi 5 Mai 2016** de 06H45 à 08H30. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les voitures de course rentreront immédiatement en Parc Fermé.

Ce Parc Fermé de Départ sera mis en place à partir de 17H15 le Mercredi 4 Mai et sera **gardé la nuit**.

Les **vérifications finales** seront effectuées au Garage des Bruyères, Station Total à St Rémy (Taux horaire de la main d'œuvre : 60 €T.T.C.)

ARTICLE 2 – ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 - Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5 - Toute personne qui désire participer au **48^{ème} Rallye** de la Coutellerie et du Tire Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 25 avril 2016 à 24h00**

3 1 10 - Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11 1 - Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateurs **325 €**
 - aux équipages 100 % ASA Dôme Forez **290 €**
 - aux équipages 50 % ASA Dôme Forez **305 €**
- b) sans la publicité facultative des Organisateurs **650 €.**

3.1 12 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4 3 - Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu sur les voies situées autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle, sauf sur la digue.

Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

4 3 2.3- Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5 – PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 - Description

Le 48^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 130,950 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,750 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 et 5	Prudent – Touzet	5,650 km	3 fois
ES 2 – 4 et 6	Planche-Ferrand – Moulin Arthur	7,600 km	3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRES.

6 2 - Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6 2 6 - Les reconnaissances auront lieu le dimanche 1^{er} mai et le mercredi 4 mai 2016 de 08H00 à 20H00 ; les passages sont limités à 3 maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DU RALLYE

7 2 - Dispositions générales relatives aux contrôles

7 2 11 - Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chefs de poste et Commissaires : Chasuble orange

ARTICLE 8 – RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

NISSAN
CLERMONT
www.bonvautomobiles.com

8, rue Louis Blériot - 63000 Clermont-Ferrand



ARTICLE 10 – PRIX ET COUPES

* PRIX EN ESPECES AU GENERAL

1 ^{er}	340 €
2 ^{ème}	260 €
3 ^{ème}	170 €
4 ^{ème}	100 €

1 ^{ère} Dame	120 € si 2 ou plus
-----------------------	--------------------

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE

	1 ou 2	de 3 à 4	de 5 à 8	de 9 à 12	13 ou plus
1 ^{er}	165 €	325 €	325 €	325 €	325 €
2 ^{ème}			130 €	150 €	160 €
3 ^{ème}			40 €	90 €	100 €
4 ^{ème}				40 €	70 €
5 ^{ème}					40 €

* PRIX AUX GROUPES :

- Au 1^{er} de chaque groupe **150 €** si plus de 4 partants - si non un lot d'orfèvrerie
- Au 2^{ème} de chaque groupe **80 €** si plus de 10 partants - si non un lot d'orfèvrerie

* COUPES (la liste des coupes n'est pas limitative)

- Aux 4 premiers du classement général
- Au premier de chaque classe
- Au premier équipage féminin
- A deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le jeudi 5 Mai 2016 à 20H00 à la Salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle.

Rendez-vous en 2016 sur nos autres épreuves

48^{ème} Course de Côte Régionale de COURPIERE
26 juin 2016

25^{ème} Course de Côte Régionale de DURTOL-ORCINES
10 juillet 2016

47^{ème} Rallye National des MONTS DÔME
13^{ème} Rallye National V.H.C. des MONTS DÔME
23 et 24 octobre 2016

Pour se loger à Saint Rémy sur Durolle aux « Demeures du lac » :



Chalet pour 4 personnes



Contact@revea-vacances.com

Tél : 04 73 93 60 00

La liste des engagés, la convocation aux vérifications
et le carnet de reconnaissances seront sur :

www.asadomeforez.com